

Plan local d'urbanisme et vote du budget

Ambulances: du Mercantour, 04.93.03.51.52.
Canton de St-Sauveur-sur-Tinée-Valdeblone
Médecin (de 20 h à demain, 8 h) : D' Danduran, 06.52.18.18.21.
Alpes-de-Haute-Provence
Médecin: SOS Médecins, 36.24 ou appeler le 15.

TAXIS RÉGION NIÇOISE

James, 06.72.29.97.42;
 Eric, 06.09.84.82.30; Noël,
 06.33.61.31.43; Thierry,
 06.13.25.40.64.

PAILLON

Christian, 06.13.43.89.24;
 Marc, 06.60.90.50.07;
 Richard, 06.07.27.18.80.

MONTAGNE

Max, 04.93.05.72.13.

Vallée de l'Estéron

Stéphane, 06.45.59.56.92.

Secteur d'Auron-Isola

Ferrier, 04.93.02.41.60;

Brissi, 06.64.51.13.36;

Thome, 06.08.46.32.39,

04.93.02.44.91; Robles,

06.18.26.84.69,

04.93.02.06.01.

Vallée du Var

Christophe,

04.93.05.76.45,

06.08.65.64.98;

Fredo, 04.93.02.89.01,

06.77.91.40.31; Patrice,

06.63.46.80.86.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le projet d'arrêt du Plan local d'urbanisme (deux conseillers partie prenantes ont dû sortir). Les prochaines étapes consisteront à consulter les personnes publiques associées et la commission départementale de la Préservation des espaces naturels et forestiers. Elles seront saisies avant le démarrage d'une enquête publique et la nomination d'un commissaire enquêteur. Il remettra son rapport à la mairie qui le transmettra au bureau d'étude en charge du projet. Celui-ci effectuera, s'il y a lieu, les modifications nécessaires avant l'approbation définitive par le conseil municipal et l'État.

Légère augmentation d'une partie des taxes locales

« Le budget communal 2016 fait apparaître un déficit de 45 462,37 euros en investissement

Et aussi...

- Le Fonds régional d'aménagement territorial 2017 sera sollicité pour un projet que le conseil a approuvé à la majorité: la réfection du passage communal qui part de la RD 17, à l'oratoire Sainte-Thérèse, et rejoint La Roque-en-Provence ainsi que le parc naturel départemental.
- Snack-pizza: le conseil a émis un



Les membres du conseil municipal ont le moral et le sourire malgré les heures de travail qui les attendent pour un ordre du jour particulièrement chargé. (Photo C. P.)

dû à des subventions accordées mais en attente de versement », a déclaré le maire. Le fonctionnement affiche, lui, un excédent de 104 921,79 euros. Pour le budget de l'eau en régie, un excédent de 103 307,03 euros est annoncé. Quant au centre communal d'ac-

avis favorable à la demande d'un administré qui souhaite installer un snack ambulant sur un terrain privé pour une exploitation de type pizzeria.

□ Avis favorable également pour l'embauche d'administrés dans le cadre de la saison estivale. Ils s'occuperont principalement de l'entretien du village.

tion social, il a terminé l'année avec 1 941,61 euros. Florence Brao, adjointe aux Finances, a ensuite présenté le budget primitif pour 2017. Il fait état, pour le budget communal, de 758 105 euros en fonctionnement et 334 708,42 en investissement. Le budget de l'eau annonce, lui, 127 685,83 euros de fonctionnement et 225 001,20 euros en investissement. Enfin, le CCAS aura 1 941,61 euros à disposition. L'ensemble des prévisions est équilibré en recettes et dépenses. Deux impôts locaux sur quatre feront l'objet d'une légère augmentation. Il s'agit de la taxe d'habitation dont le taux passe de 13,59 % à 14,67 % (+1,08 point). La taxe foncière sur le bâti subit, elle, une augmentation de 0,92 point, de 11,55 à 12,47 %. La taxe foncière sur le non-bâti reste inchangée à

22,20 %, à l'instar de la cotisation foncière des entreprises, à 20,42 %. Danielle Chabaud souligne que « malgré cette légère augmentation, les taux d'imposition communaux se situent parmi les moins élevés du département. L'augmentation proposée fait suite aux préconisations du Trésor public qui a demandé de rétablir la fiscalité, très basse à Roquestéron. Nous préférons de faibles augmentations progressives plutôt qu'une lourde augmentation brutale. »

Elle ajoute que « les forfaits de l'eau et de l'assainissement ne sont pas modifiés par rapport à 2016 » et poursuit avec conviction : « Cette hausse va aider la commune qui prévoit des investissements importants tout en respectant une gestion rigoureuse du budget. »

C. P.